

MASTER

Domaine

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Mention

DROIT BANCAIRE ET FINANCIER

Parcours

2020/2021

DROIT ET GESTION BANCAIRE DE PATRIMOINE

Directeurs : Pr Olivier PENIN

Maud MINOIS, maître de conférences

PRÉSENTATION

Le conseiller patrimonial a pour mission de conseiller et assister ceux qui souhaitent constituer ou optimiser un patrimoine. Il doit alors avoir des solides compétences juridiques fiscales et financières.

Pour répondre aux besoins importants des établissements dans ce domaine, le Parcours Droit et gestion bancaire de patrimoine de l'Université Paris Descartes propose aux étudiants d'acquérir un haut niveau de compétence dans l'ensemble des disciplines nécessaires à l'accomplissement de cet objectif.

Ce diplôme fonctionne sous le régime de l'apprentissage avec le soutien d'organismes de formation propres à la profession bancaire.

OBJECTIFS

Le Parcours Droit et gestion bancaire de patrimoine vise à former des étudiants sachant optimiser les décisions relatives à la constitution, la gestion et la transmission du patrimoine d'une personne.

COMPÉTENCES VISÉES

Le conseiller patrimonial doit développer des compétences lui permettant de remplir ses missions. Il doit pouvoir notamment :

- Analyser la situation des clients ;
- Aider les clients à définir leurs objectifs et leurs besoins et leur proposer un cadre juridique et fiscal adapté ;
- Orienter et conseiller les clients vers les placements les plus judicieux.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation initiale

Le parcours est structuré en quatre semestres s'étalant sur deux années de formation. La formation fonctionnant sous le régime de l'apprentissage, les enseignements sont dispensés pour partie à la faculté de droit de l'Université Paris Descartes et pour partie au Centre de Formation de la Profession Bancaire.

Volume horaire : 462h en M1 et 630h en M2

Contact : scolarite.master@droit.parisdescartes.fr

SEMESTRE 1	ECTS	COEF.
Cours Université Paris Descartes	20	20
Droit des successions (36h CM et 15h TD)	5	5
Droit des régimes matrimoniaux (36h CM et 15h TD)	5	5
Droit des biens (16h)	5	5
Instruments de paiement et de crédit (36h)	3	3
Anglais (15h)	2	2
Cours CFPB	10	10
Le métier de conseiller patrimonial (7h)	2	2
Compte de dépôt (14h)	1	1
Développement d'un portefeuille (14h)	1	1
Approche globale du client (14h)	1	1
Produits d'assurance (36h)	5	5
SEMESTRE 2	ECTS	COEF.
Cours Université Paris Descartes	10	10
Droit bancaire (36h CM et 15h TD)	5	5
Droit fiscal (16h)	3	3
Entreprises et groupements (16h)	2	2
Cours CFPB	16	16
Épargne monétaire (14h)	4	4
Épargne non bancaire (21h)	4	4
Financement des besoins courants (7h)	4	4
Financement de l'immobilier (14h)	1	1
Gestion des risques (14h)	1	1
Techniques de vente (14h)	1	1
Règlementation et conformité (21h)	1	1
Suivi individuel ou collectif (30h)	4	4

SEMESTRE 3	ECTS	COEF.
Cours Université Paris Descartes	18	18
Droit des successions 2 (8h)	5	5
Droit des régimes matrimoniaux 2 (8h)	5	5
Droit de la consommation (8h)	3	3
Droit bancaire et financier	3	3
- <i>Droit bancaire (22h)</i>		
- <i>Marché financier (20h)</i>		
Fiscalité du patrimoine (40h)	2	2
Cours CFPB	12	12
Environnement professionnel		
Rôle et mission du conseiller patrimonial Agence (14h)	1	1
Le marketing et la segmentation/L'approche globale (28h)	1	1
Négociation commerciale (21h)	1	1
Produits financiers (35h)	2	2
Ingénierie patrimoniale		

Analyser la situation patrimoniale (35h)	2	2
Formuler des hypothèses d'évolution (35h)	2	2
Mesurer la rentabilité bancaire (21h)	1	1
Étude de cas patrimoniaux (35h)	2	2
SEMESTRE 4	ECTS	COEF.
Cours Université Paris Descartes	24	24
Surendettement (15h)	3	3
Transmission d'entreprise (20h)	3	3
Responsabilité et garanties du crédit (8h)	3	3
Mathématiques financières (16h)	2	2
Anglais (20h)	2	2
Droit de l'assurance-vie (8h)	3	3
Environnement contractuel (15h)	2	2
Régulation (12h)	2	2
Gestion (16h)	2	2
Protection des données bancaires (16h)	2	2
Projet tutoré et méthodologie du rapport de stage (77h)	/	/
Suivi individuel et/ou collectif (21h)	/	/
Rapport de stage	6	6
Cours CFPB	/	/
Projet tutoré (7h)	/	/
Suivi individuel et/ou collectif (49h)	/	/